N° 836 DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

TOGOMATIN

Entretien avec Adrien Béliki Akouété

Le président du bureau provisoire de la CPP contre-attaque

Suite à la publication d'Emmanuel Anani Akolly, président destitué à la tête du bureau exécutif de la CPP, son successeur, Adrien Béliki Akouété a accordé un entretien au journal Togo Matin pour éclairer l'opinion sur ce qui se passe au sein du parti d'Edem Kodjo.

PAGE 3

C14 / Révélations de Jean-Pierre Fabre

Mais pourquoi les langues ne se délient que maintenant ?

Plusieurs mois après les déboires qui ont entraîné la fin précipitée de la Coalition des 14, le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), l'un des partis les plus influents du regroupement de l'opposition, parle enfin. Mais pourquoi maintenant ? Que recherche au juste Jean-Pierre Fabre en faisant ces révélations qui fragilisent un peu plus l'opposition dont il est issu?

PAGE 3

POLITIQUE

Loi de finances, exercice 2021

Priorité aux dépenses sociales

La présidente de l'Assemblée nationale Yawa Tsegan a ouvert officiellement lundi 23 novembre à l'Assemblée nationale, les travaux en commission pour l'étude du projet de loi de finances, exercice 2021. Les secteurs sociaux occupent une place importante dans le budget 2021.

PAGE 5

ECONOMIE

Bourses

Dr Edoh Kossi Amenounve reconduit à la tête de l'Association des bourses des valeurs africaines

Le directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a été reconduit comme président de l'Association des bourses des valeurs africaines (Asea). Dr Edoh Kossi ...

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Crise à la CPP : Edem Kodjo pourrait se retourner dans sa tombe !

Une crise vient de prendre naissance dans le parti créé et dirigé pendant quelques années par l'ancien Premier ministre Edem Kodjo, décédé cette année. En lisant les positions des uns et des autres, on sent qu'un bras de fer est engagé pour le contrôle du parti. Mais qui prendra le dessus. En tout cas, c'est feu Edem Kodjo qui risque de se retourner dans sa tombe.

Le week-end dernier, lors d'une rencontre (Conseil national) apparemment dominée par la frange du parti proche d'Adrien Béliki Akouété, syndicaliste et cadre du parti, le président actuel, Anani Emmanuel Akolly, élu il y a à peu près un an, a été tout simplement destitué et un bureau exécutif provisoire est mis en place. Selon celui qu'on peut désormais appeler, le nouvel homme fort du parti, le président Akolly et son bureau ont dévié des idéaux et objectifs fixés par la CPP.

Mais, rien n'est encore fait. En effet, dans une déclaration publiée sur les réseaux sociaux, Emmanuel Akolly parle de « gangstérisme politique d'un fameux Conseil national ». Pour lui, ceux qui ont organisé le Conseil national sont dans l'illégalité. Il évoque les articles 26, 27, 28, 29, 30 et 31 des statuts ...

PAGE 3

Ados 'TV

Une télévision dédiée aux adolescents togolais

La première web télévision francophone destinée à la jeunesse togolaise, Ados'TV a été lancée officiellement ce samedi 21 novembre 2020 ...

PAGE 11

CMJN

SOMMAIRE

Sécurité routière
Réduire les accidents et la mortalité d'au moins 50%, les réalités d'un nouveau challenge

P 6&7

Cinéma togolais
Le Togo consacre quelques jours à son cinéma

P 9

A la primature
Des femmes du secteur privé et du Grand marché de Lomé reçus par la cheffe du gouvernement

P 11

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

«Il faut avouer qu'une fois dans la dynamique du FNFI, l'on se rend compte qu'on peut partir de rien et devenir un entrepreneur viable», Da Marie, bénéficiaire Nkodédé

Dans ce nouveau numéro de notre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin nous conduit à Lomé, notamment dans le quartier Adidogomé pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de madame Da Marie qui grâce aux microfinancements du FNFI depuis 2015 s'est lancée dans la commercialisation du sel de cuisine au marché d'adidogomé. Actuellement, avec le crédit Nkodédé qu'elle a reçu depuis Avril dernier, notre heureuse bénéficiaire a renforcé son activité et confirme aujourd'hui que le FNFI est un puissant instrument de lutte contre la pauvreté…

Da Marie

Da Marie fait partie du portefeuille du FNFI depuis 2015. Elle débute ses premiers pas dans la dynamique de l'inclusion financière par le produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF). Ce premier crédit a permis à notre heureuse bénéficiaire de se lancer dans l'exercice d'une activité génératrice de revenus.

" Depuis 2015, le FNFI m'a permis de pouvoir me lancer dans la vie active à travers le crédit APSEF que j'ai reçu. Ces différents cycles de crédit m'ont permis de me lancer dans la commercialisation de sel de cuisine comme vous pouvez vous-même le voir. Au début, j'ai commencé par la vente en détail avant de renforcer progressivement mon activité".

Notre interlocutrice a su fructifier les différents cycles du crédit APSEF qu'elle a reçu et était même à jour dans les remboursements. Le crédit Nkodédé qu'elle a obtenu depuis avril dernier a donné un nouveau coup d'accélérateur à son activité.

" Le crédit Nkodédé que j'ai reçu me permet déjà de voir en grand l'avenir de mon activité. Mon objectif avec ce crédit est d'accroître mon approvisionnement, la logistique pour une distribution nationale, et la production. La formalisation de mon activité grâce au concours de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) m'a permis de prendre des contacts tangibles avec les fournisseurs hors de nos frontières. Ces fournisseurs pourront dorénavant me livrer en grande quantité afin que je puisse continuer de satisfaire les besoins en détail et en gros de ma clientèle ".

Aujourd'hui avec assez de recul, Da Marie mesure à la juste valeur la portée des produits FNFI sur son quotidien, elle lance un appel aux autres qui veulent eux aussi se lancer dans des AGR à se rapprocher du FNFI.

"C'est vrai qu'au début des opérations du FNFI, les gens étaient sceptiques quant à l'impact réel d'un crédit de 30.000FCFA. Mais, il faut avouer qu'une fois dedans, l'on se rend aisément compte qu'on peut partir de rien et devenir un entrepreneur viable qui sert de modèle de réussite aux plus jeunes. C'est justement l'appel que souhaite lancer à toutes les personnes qui hésitent encore à rejoindre la dynamique d'inclusion financière à nous rejoindre afin que tous ensemble nous fassions bloc contre la pauvreté."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
IFSI

fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... du parti pour frapper de nullité les décisions prises lors de cette rencontre. Selon le président destitué, seuls « 26 au lieu de 300 à 400 délégués se sont retrouvés le 21 novembre pour disent-ils avoir destitué le bureau national et son président élus au Congrès ordinaire le 7 décembre 2019 ».
Quel est l'article de nos statuts qui prévoit la mise en place d'un bureau provisoire issu d'un Conseil national non convoqué par le président national ? De quelle légitimité dispose ce prétendu président provisoire pour conduire à bon port les destinées du parti de feu Edem Kodjo? Ce sont là quelques questions que se pose le président qui vient d'être destitué par certains de ses camarades.
En tout cas, cette situation n'est pas du tout bonne pour un parti qui a toujours été exemplaire dans sa gestion. Les deux camps devraient trouver rapidement un terrain d'entente. Du moins, pour respecter la mémoire d'Edem Kodjo qui vient seulement d'être mis en terre. Sinon ce dernier risquerait de se tordre de douleur dans sa tombe.

Dadzie

C14 / Révélations de Jean-Pierre Fabre

Mais pourquoi les langues ne se délient que maintenant ?

Plusieurs mois après les déboires qui ont entraîné la fin précipitée de la Coalition des 14, le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), l'un des partis les plus influents du regroupement de l'opposition, parle enfin. Mais pourquoi maintenant ? Que recherche au juste Jean-Pierre Fabre en faisant ces révélations qui fragilisent un peu plus l'opposition dont il est issu?

Jean-Pierre Fabre

Après des mois de silence et à tourner autour du pot, le leader de l'ANC, entre-temps, devenu maire de la commune du Golfe 4 dans le Grand Lomé, dit enfin la vérité sur l'affaire des trente millions de FCFA de cadeau reçus par les dirigeants de la Coalition chez les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao), venus aider le Togo à résoudre sa grave crise politique.
À l'époque, Aimé Gogué, président de l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (Addi), avait vendu la mèche. Eric Dupuy, un des collaborateurs de Jean-Pierre Fabre avait expliqué que cet argent avait servi à financer les activités du regroupement. Cela n'avait pas convaincu grand monde. « Comment celui que vous combattez peut-il vous donner de l'argent pour continuer à lui nuire? », avaient argumenté plusieurs commentateurs. Cette affaire avait précipité la dislocation de la C14. Après la descente aux enfers, le président de l'ANC apporte du grain à moudre au moulin de ceux qui pensent que lui-même et ses autres collègues de l'opposition ont vendu la lutte.
Est-ce le cas ? Une chose est certaine : se confiant à nos confrères du journal Le Correcteur, monsieur Fabre avoue avoir reçu en compagnie d'autres leaders de l'opposition, « un sachet contenant de l'argent », de la part du président ivoirien Alassane Ouattara. « La somme était destinée à soutenir les activités de l'opposition », précise-t-il.
« Nous avons donc pris connaissance du contenu du sachet qui est de trente millions. La décision a été prise d'en consacrer une partie à prendre soin des militants du PNP détenus dans les prisons du Togo et le reste à l'organisation des manifestations de la C14. Je n'en ai jamais vu la couleur », a ajouté Jean-Pierre Fabre.
« Il vaut mieux tard que jamais pour reconnaître ses faiblesses », pourrait-on dire, à écouter le maire du Golfe 4. Et, «une faute avouée est à moitié pardonnée », pourrait affirmer quelqu'un d'autre. Toutefois, cette révélation fait-elle du bien à l'ANC et à l'opposition dans son ensemble ? Et puis pourquoi maintenant ? Quel objectif vise le choix du timing ?

Edem Dadzie

Entretien avec Adrien Béliki Akouété

Le président du bureau provisoire de la CPP contre-attaque

Suite à la publication d'Emmanuel Anani Akolly, président destitué à la tête du bureau exécutif de la CPP, son successeur, Adrien Béliki Akouété a accordé un entretien au journal Togo Matin pour éclairer l'opinion sur ce qui se passe au sein du parti d'Edem Kodjo.

Togo Matin : Il est reproché des comportements anti-démocratiques au bureau de Emmanuel Akolly qui vient d'être destitué. Qu'est-ce que le parti lui reproche concrètement ?

Permettez-moi de saluer la qualité de votre journal et surtout la qualité de vos articles monsieur le directeur de publication. Avant de revenir à votre question, permettez-moi de présenter mes condoléances à la famille Missiamey dont un des fils a été un membre influent à la CPP. Nous prions que son âme repose en paix. Pour revenir à votre question, je voudrais au nom du bureau provisoire mis en place par le Conseil national insister sur un point : C'est un bureau provisoire qui a deux missions essentielles : redynamiser les fédérations existantes et convoquer un congrès extraordinaire. Les fédérations ont fait un constat de comportements antidémocratiques sur certains points.

Oui, dites-nous....

Le 26 août 2020 et ceci conformément aux dispositions du règlement intérieur, 9 membres sur 10 ont voté pour un Conseil national. Au cours de la même réunion, sur 10 membres, 9 ont voté pour la tenue de ce Conseil le samedi 12 septembre. Le Conseil n'a pas pu se tenir pour certaines raisons saugrenues. Le 3 octobre, suite à une autre réunion présidée par le premier vice-président, une nouvelle date a été votée par les membres du bureau présents à la réunion : 10 sur 12 pour le samedi 17 octobre. Le premier vice-président, présidant la séance a demandé à la deuxième vice-présidente de signer les invitations car pour des raisons spirituelles et physiques il ne pouvait pas signer.

La deuxième vice-présidente signe alors les invitations et documents destinés au ministère de l'Administration territoriale. Tout est fin prêt. Les responsables des fédérations de l'intérieur du pays sont arrivés et installés dans les hôtels. Le vendredi 16 octobre vers 17h, un évènement incroyable, inimaginable et irresponsable de la part du premier responsable s'est produit, mettant en colère

Adrien Béliki Akouété, le président du bureau provisoire

les membres du bureau et les délégués des fédérations. Le 17 octobre, l'information est portée à la connaissance des membres du bureau et les délégués au Conseil. Voilà en quelques mots les vrais reproches antidémocratiques qui sont faits au bureau et à son président.

Sur quel principe repose la démarche qui a abouti à la destitution de ce bureau qui persiste à clamer sa légalité et sa légitimité ?

Suite à tout ce que je viens de vous dire et je ne voudrais pas aller dans tous les détails de l'incident du 16 octobre, les fédérations ont saisi le bureau à travers le responsable des fédérations, leur interlocuteur direct au sein du bureau. Ces derniers ont demandé au bureau de convoquer le Conseil national pour discuter des problèmes qui minent le bureau exécutif qui tend à se diviser en deux groupes et trouver des solutions idoines mais hélas.....

Avant d'arriver à cette décision sans appel, y-a-t-il eu des tentatives de conciliation ou de rappel à l'ordre à l'endroit dudit bureau ?

Bien sûr ! Depuis le début, des tentatives de conciliation ont eu lieu même devant des anciens, d'abord le 7 septembre, ensuite le 14 octobre sur initiative d'un membre du bureau. Cette dernière a dégénéré entre le président et la deuxième vice-présidente. Je vous invite à lire un document produit par le président en réponse au Mémorandum du secrétariat général de la CPP intitulé « Ma vérité sur le Mémorandum». Vous verrez le ton et les mots utilisés pour traiter la deuxième vice-présidente et vous pourrez déduire ce qui a failli se produire le 14 octobre.

A présent que la destitution des membres de ce bureau est prononcée, continuent-ils d'être membres ou militants du parti ou sont-ils « excommuniés » purement et simplement ?

Le Conseil national n'a jamais excommunié ces camarades qui demeurent membres de la CPP. D'ailleurs la CPP est un parti du Grand Pardon et du Vivre ensemble. Déjà le 17 octobre lors de la réunion d'information, des délégués ont demandé des sanctions à la hauteur des comportements de certains. Mais nous privilégions la conciliation et le vivre ensemble.

De quelle durée sera le mandat du bureau qui vient de prendre les choses en main, au terme de cette crise ?

Nous venons de prendre les choses en main. Nous tiendrons une réunion du bureau provisoire ce mercredi 25 novembre. Au cours de ...

Suite à la page 11

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19

STOP COVID-19

Bourses

Dr Edoh Kossi Amenounve reconduit à la tête de l'Association des bourses des valeurs africaines

Le directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a été reconduit comme président de l'Association des bourses des valeurs africaines (Asea). Dr Edoh Kossi Amenounve est reconduit mardi 24 novembre à l'issue d'une assemblée générale virtuelle.

Dr Edoh Kossi Amenounve

Dr Amenounve dirigera l'institution pour les deux prochaines années. Il sera assisté par M. Thapelo Tsheole, CEO de la Bourse du Botswana, élu vice président de l'Association.

Le comité exécutif de l'Association est constitué des Bourses de Johannesburg (JSE), de l'Egypte (EGX), du Ghana (GSE), du Kenya (NSE), du Rwanda (RSE), du Botswana (BSE), de la Tanzanie (DSE), de l'Afrique centrale (BVMAC) et la BRVM. Les Bourses africaines ont une capitalisation de 1535 milliards de dollars représentant 65% du PIB du continent au 31 décembre 2019.

Au cours de son mandat, Dr Edoh Kossi Amenounve se chargera des grands chantiers en cours, notamment la mise en œuvre du projet d'intégration des bourses des valeurs africaines (African Exchanges Linkage Project – AELP), la stratégie de relance post COVID-19, la conduite des discussions de haut niveau des bourses africaines avec la commission de l'Union africaine et les organisations régionales africaines.

Il aura aussi la responsabilité de faire un plaidoyer pour la profondeur et la liquidité sur les marchés africains, à travers notamment les privatisations et la sortie des fonds de Private Equity et participera au renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème boursier africain.

Après ses études doctorales en finance sanctionnées par un PhD obtenu en 1995 à l'Université Laval au Canada, Dr Edoh Kossi AMENOUNVE a une longue carrière de plus de 20 ans sur les marchés de capitaux successivement en tant que directeur général de la Société de gestion et d'intermédiation du Togo (SGI-Togo), président d'une Société d'Asset Management, Secrétaire Général de l'Autorité de régulation du marché financier régional de l'UEMOA (CREPMF) et directeur général de la Bourse régionale des valeurs Mobilières et du dépositaire central/Banque de Règlement (DC/BR) depuis 2012.

Félix T.

Loi de finances, exercice 2021

Priorité aux dépenses sociales

La présidente de l'Assemblée nationale Yawa Tsegan a ouvert officiellement lundi 23 novembre à l'Assemblée nationale, les travaux en commission pour l'étude du projet de loi de finances, exercice 2021. Les secteurs sociaux occupent une place importante dans le budget 2021.

La présidente de l'Assemblée nationale à l'ouverture des travaux

A l'ouverture des travaux en commission, la présidente de l'Assemblée nationale a exhorté les députés à plus de responsabilités pour l'étude du projet de loi de finances, exercice 2021. « Un grand moment de la vie parlementaire s'ouvre ce jour avec l'étude en commission, du projet de loi de finances exercice 2021. Les prochains jours dédiés à la tenue de nos séances budgétaires seront sans doute déterminants pour le fonctionnement de notre pays et le bien-être de nos populations » a déclaré Yawa Tsegan.

Les orientations budgétaires

En hausse de 10,8% dans le budget 2021, les dépenses sociales restent une priorité pour l'année 2021. Elles passent de 401,7 milliards FCFA dans le budget 2020 à 445,1 milliards FCFA dans le projet de budget, exercice 2021. Le secteur de l'éducation reste aussi une priorité. 195,5 milliards FCFA du budget 2021 sont consacrés à l'amélioration des conditions de l'enseignement.

Pour l'agriculture, l'industrie et l'agro-industrie, il s'agira pour le gouvernement d'assurer un meilleur accès au financement des paysans. Les zones d'aménagement agricoles seront appuyées à travers l'acquisition de nouveaux tracteurs agricoles. L'accompagnement des exploitants agricoles à travers le Mécanisme incitatif de financement agricole, fondé sur le partage des risques (Mifa) sera renforcé.

Pour la réalisation des projets dans ce secteur, un montant de 65,7 milliards FCFA, soit 8,4 % du montant alloué aux ministères et institutions sera mobilisé. Sur cette somme, 11,9 milliards FCFA sera destiné au ministère des Pistes rurales pour l'ouverture et le renforcement des pistes dans les zones de productions agricoles, notamment cotonnières.

Pour la santé, un crédit de 77,9 milliards FCFA, soit 10% du montant alloué aux ministères et institutions sera consacré à ce secteur.

En ce qui concerne la défense et la sécurité, une loi de programmation militaire sera adoptée et mise en œuvre. Une allocation budgétaire de 82,5 milliards FCFA, soit 10,6% du total des crédits alloués aux ministères et institutions est prévu pour renforcer les actions du gouvernement dans ce secteur.

Pour le secteur de l'eau et de l'énergie, 65,9 milliards FCFA, soit 8,2% du budget alloué aux ministères et institutions sera destiné à ce secteur.

Pour l'économie numérique, 25,5 milliards FCFA, soit 3,3% des crédits affectés aux ministères et institutions seront mobilisés pour ce secteur.

Les recettes budgétaires connaissent une baisse de 27,1 milliards FCFA dans le projet de budget, exercice 2021 et s'établissent à 839,6 milliards FCFA, soit une baisse de 3,1 % comparativement au budget 2020. Quant aux recettes budgétaires, elles passent de 1 129, 6 milliards FCFA à 1 120, 4 milliards FCFA, soit une baisse de 0,8%. Les dépenses en capital connaissent aussi une baisse de 13,2% et s'établissent à 431,4 milliards FCFA.

Le budget de l'Etat est projeté à 1 521,6 milliards FCFA en charges et ressources contre 1 638 milliards FCFA dans la loi de finances rectificative, en baisse de 7,1%.

Politique budgétaire spécifique

La politique budgétaire, exercice 2021 est spécifique. Cette particularité se traduit par l'adoption pleine et entière et la mise en œuvre du budget programme, contrairement aux années antérieures où c'était le budget de moyens. La réforme est basée sur la gestion axée sur les résultats avec des objectifs très clairs assignés à chaque département ministériel, à chaque structure et aux responsables de programmes.

Autre nouveauté, la déconcentration de la fonction d'ordonnancement. « Vous savez très bien qu'avant, c'était le ministre des finances qui était l'ordonnateur principal unique en dépenses et en recettes du budget de l'Etat. Aujourd'hui, il reste bien sûr l'ordonnateur principal unique en recettes, mais la fonction d'ordonnateur en matière de dépenses est désormais déconcentrée au niveau de chaque ministère et chaque structure, chaque institution de l'Etat » a déclaré le ministre de l'Economie de l'Economie et des Finances à l'ouverture des travaux.

Félix Tagba

Sécurité routière

Réduire les accidents et la mortalité d'au moins 50%, les réalités d'un nouveau challenge

Le gouvernement togolais s'est réuni en Conseil des ministres, le mercredi 18 novembre 2020, sous la présidence de Faure Gnassingbé. Il ressort de ce Conseil des ministres, un projet de décret portant approbation de la politique nationale de la sécurité routière qui vise à renforcer la sécurité routière en réduisant les accidents et la mortalité liées à ceux-ci d'au moins 50%. L'adoption de ce décret fait suite à la communication présentée lors du précédent Conseil des ministres. En effet, nombre d'accidents de circulation ont été recensés ces derniers mois avec deux récents accidents mortels à Avédji le 13 novembre 2020 et à Atigangomé le 15 novembre dernier. Si le gouvernement togolais a pris le présent projet de décret, il est évident que les accidents de circulation au Togo sont de plus en plus récurrents. Cette récurrence se traduit dans les chiffres des trois dernières années. En face, les mesures concrètes pour freiner les accidents n'y manquent pas.

Bilan alarmant des accidents au Togo entre 2016 et 2018

Yark Damehane, ministre togolais de la Sécurité

Le 03 août 2018, Yark Damehane, ministre de la Sécurité, a dressé le bilan du premier semestre de 2018 lié à la sécurité routière. Le bilan est aussi alarmant que celui de l'année 2017. 286 personnes ont perdu la vie dans les accidents de route et 3817 personnes blessées. En tout, l'on compte 2840 cas d'accidents répartis comme suit: motos 3348, voitures (1716 taxis, gros porteurs 219, trains 4). Les raisons de ces accidents sont les mêmes : les excès de vitesse, le défaut de maîtrise des engins, le non-respect du code de la route etc. Le ministre de la Sécurité a précisé que 63% des accidents en question sont occasionnés par les engins à deux roues. « La plupart des accidents sont dus à l'excès de vitesse, au manque d'entretien des véhicules et plus généralement au non- respect du code de la route », a affirmé le ministre de la Sécurité. Selon le bilan précédemment dressé par le ministre togolais Yark Damehane, les accidents de la route ont fait 580 morts au Togo en 2017. Un chiffre en hausse par rapport aux statistiques de 2016 qui font état de pas moins de 501 morts. Dans le détail, les routes au Togo ont enregistré 5 181 cas d'accidents au cours de l'année 2017, avec un bilan de 8 624 blessés et 580 morts. Un chiffre en augmentation par rapport au bilan de l'année 2016, durant laquelle le nombre de décès a atteint 473 morts. « Le véhicule ne se déplace pas tout seul, la moto ne roule pas toute seule. Le non-respect du code la route, c'est l'homme. La conduite en état d'ébriété, c'est l'homme, le téléphone au volant, c'est l'homme, le refus de porter le casque, c'est l'homme. Et les conséquences sont là: les morts et les blessés sur nos routes », a déploré Yark Damehame qui s'est alarmé de la recrudescence des accidents meurtriers.

L'année 2019 à rimé avec la récurrence des accidents de circulation

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Yark Damehane, a rendu public le 12 décembre 2019, le bilan de la situation sécuritaire du 2ème semestre de 2019 au Togo. Selon les chiffres présentés à la presse, on note une baisse relative, signe des efforts consentis. Pour la situation de la sécurité routière, on note sur la période allant du 1er août au 30 novembre, 1757 accidents avec 181 morts (dont 78 dus aux faits de motos, 60 cas attribués aux voitures légères, 43 cas provenant des poids lourds) et 2420 blessés. Or, au 1er semestre on a enregistré (3 personnes sur 100.000 meurent sur nos routes). Situation du 1er janvier au 31 juillet 2019 : 3.178 accidents assortis de 354 morts et 4.483 blessés. Ainsi du 1er janvier au 30 novembre 2019, on au total 4.935 accidents pour 535 morts et 6.903 blessés. En 2018, 5814 cas d'accidents soldés par 7951 blessés et 592 morts. Donc une baisse de 879 cas d'accidents, moins 52 morts et 1048 blessés. 22 faits de braquages dont 15 ont abouti et 7 tentatives, 7.181.500 F CFA emportés ; contre 40 cas de braquage pour 4 morts, 18 blessés et une somme totale de 142 millions F CFA emportés au 1er semestre. 12 cas de vols mains armées avec 6 502 000 F CFA emportés contre 31 cas de vols à mains armée dont 27 mis à exécution et 4 déjoués, avec 6 blessés et 4 millions emportés. 31 faits de cambriolages enregistrés dont 28 ont abouti. Saisie de produits illicites : 4.406,925Kg de cannabis, 0,6 Kg de cocaïne, 0,90 Kg de l'héroïne, 24,5 Kg de cake. Victimes de faits divers : 18 morts par suicide dont 8 par pendaison dans la région Maritime, 2 dans les Plateaux (1 par pendaison et l'autre par noyade), 3 cas par pendaison dans la région de la Kara, 5 cas dans les Savanes (3 par pendaison et 2 par absorption de produits nuisibles à la santé).

Les axes routiers les plus identifiés au cours de ces derniers mois sont la nationale N°1 : tronçon Notsè-Wahala (63 accidents avec 18 morts), Lomé et ses environs : 56 accidents avec 17 morts recensés, la nationale N°5 : Lomé-Kpalimé (43 accidents recensés pour 16 morts), la nationale N°1 : dans la ville de Tsévié (18 accidents et 8 morts), la nationale N°4 : tronçons Aného-Anfoin (15 accidents avec 8 morts, la nationale N°2 tronçon Lomé-Aného

Le regret après l'inattention

: 13 accidents avec 9 morts, puis la nationale N°1 tronçon Atakpamé-Anié où on dénombre 15 accidents qui se sont soldés par 4 morts. En conclusion, dans l'ensemble, on note une baisse sensible des chiffres comparativement à ceux du 1er semestre. Ce qui est à mettre à l'actif de la conscience collective selon le ministre de la sécurité Yark Damehane. Il a indiqué par ailleurs que l'objectif du gouvernement selon le ministre, c'est "d'arriver à zéro mort sur les routes" en terme d'accidents de circulation. Face à cette panoplie de chiffres aussi mortels, les autorités togolaises mettent des garde-fous.

Le port de casque, une politique pour freiner le danger

L'Assemblée nationale togolaise a adopté le 4 juin 2013, un nouveau code de la route exigeant entre autres le port du casque pour les motocyclistes. Et depuis le mois d'avril 2014, les

Stop aux surcharges

Togolais respectent strictement cette loi. Il est difficile pour ne pas dire impossible de rouler à moto, sans porter son casque de protection. Ce comportement à entendre les habitants, fait suite à une disposition parlementaire afin de limiter les décès provoqués par les accidents de la circulation. De l'avis de Sodja Koffi, un jeune motocycliste de 25 ans, au départ les populations étaient réticentes quant au respect de cette norme.

Mais depuis que les autorités ont décidé de sanctionner les contrevenants à la loi en leur faisant payer 5 000 Francs CFA, tout le monde s'en est accommodé. « Au début, je ne voulais pas porter le casque. Mais depuis que je me suis rendu compte que cette décision a été prise pour épargner nos vies en cas d'accident je ne sors jamais sans mon casque. Et je suis très content de la décision du gouvernement », a-t-il précisé.

Florence Oulouhou, une jeune promotrice de micro-finance n'a pas attendu que les agents de sécurité commencent à sévir pour porter son casque. Cela fait plus d'un an qu'elle le porte chaque fois qu'elle est sur son engin. « Le corps de la femme est un peu spécifique. Avec nos longs cheveux et les mèches que nous portons, porter un casque, en plus, donne trop de chaleur et un poids supplémentaire pour nos têtes. Mais je porte mon casque parce qu'il s'agit de la protection de ma vie », a-t-elle souligné. Pour les conducteurs de taxi-moto il est déjà difficile de se remplir les poches, le marché de la clientèle étant rude et si en plus de cela ils doivent payer des contraventions de 5 000 FCFA, ils ne s'en sortiront jamais. Par conséquent, ils préfèrent s'acheter un casque à 6 000 FCFA pour d'abord se protéger et faire des économies en plus.

Source : Le faso.net

Lutte contre la fraude au permis de conduire

Le Togo dit-il adieu aux fraudes dans l'obtention du permis de conduire ? Les autorités souhaitent en tout cas y parvenir avec l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions encadrant l'organisation de l'examen conduisant à l'obtention du précieux document. L'inscription et une partie de l'examen seront désormais informatisées. Un processus géré à partir d'un logiciel (Certif) conçu à cet effet. La réforme répond aux normes de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et veut mettre fin aux irrégularités. « Il ne revient plus à un examinateur de décider du sort des candidats », expliquait feu Agbokpè Kokou, ancien directeur des transports routiers et ferroviaires, il y a quelques années. Jusqu'alors, en l'échange de 30 ou 40 000 francs CFA, un candidat pouvait s'assurer de l'obtention de ce sésame. Désormais, le candidat est tenu, dans la phase théorique de l'examen, de répondre dans l'une des six langues autorisées (Français, Ewé, Mina, Kabyè, Kotokoli, Moba), à vingt questions proposées par la plateforme Certif. Cette épreuve porte sur la sécurité routière, le code de la route et le secourisme. Lors de la phase pratique, celle de la conduite, le véhicule est muni d'une caméra pour enregistrer la progression du candidat dont l'aptitude continue d'être évaluée par un examinateur. La vidéo sert donc de témoin pour éviter que l'une ou l'autre des parties ne soit tentée de tricher. Pour mettre en place cette nouvelle politique, les autorités togolaises ont recensé puis sensibilisé les auto-écoles sur toute l'étendue du territoire. Cette mesure du gouvernement togolais qui veut sécuriser les transports routiers en proie à la recrudescence des accidents de circulation, fait réagir certains acteurs. Les moniteurs d'auto- écoles qui s'estiment être « Les premiers instructeurs des candidats au permis de conduire », réclament que leur profession soit réformée. « Le gouvernement semble minimiser la formation des moniteurs. Aucune séance de renforcement de compétences n'est envisagée. C'est inquiétant », indique l'un d'eux qui exerce le métier depuis une dizaine d'années.

Source: Jeune Afrique

Reprendre les tests d'alcoolémie dans le respect des mesures contre la Covid-19

Lundi 16 décembre 2019 a marqué une innovation en matière de sécurité routière au Togo. Les usagers de la route ont été soumis à des tests d'alcoolémie sur l'ensemble du territoire national. Selon les indications de l'OMS, le taux normal d'alcool dans le sang serait de 0,5%. Les usagers de la route devront s'en tenir à cette mesure avant d'engager la conduite de quel qu'engin que ce soit à partir du lundi. Les conducteurs dont les tests révéleront un taux supérieur à celui indiqué par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) seront sanctionnés par une amande de 10 000 F CFA, a indiqué le ministre. « Le gouvernement tient à ces deux mesures pour réduire considérablement les accidents de la circulation générés en grand nombre par les engins à deux roues (57,48%). Ces mesures doivent conduire à réduire les accidents sur nos routes », avait déclaré le ministre de la Sécurité. Cependant, force est de constater que depuis le début de l'année 2020, les usagers ne sont plus soumis aux tests d'alcoolémie. Les mesures préventives contre le coronavirus, ayant frappé le Togo depuis le 06 mars 2020, ont été un facteur ayant amené à délaisser les tests d'alcoolémie ? Quoi qu'il en soit, l'exécutif togolais pourra prendre des mesures pour faire soumettre à nouveau les usagers aux tests dans le respect des mesures barrières contre la Covid-19.

Les accidents de circulation peuvent être combattus avec la courtoisie sur les voies publiques, la limitation des vitesses, le respect du code de la route. Pour y arriver, et conformément au présent projet de décret du gouvernement, la politique est construite sur cinq piliers autour desquels est élaboré un plan d'actions prioritaires d'un coût estimatif de 3,14 milliards sur une période de deux ans représentant la phase d'urgence.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Débat

Un couple s'est marié et il a eût plusieurs enfants. Dans peu de temps, la femme est tombée malade. Après plusieurs tentatives sans solution, l'homme a fait semblant qu'il voyage juste pour un temps et il a abandonné la femme en lui disant qu'il va à la recherche de quelqu'un pour le traitement. La femme s'est débrouillée seule avec les enfants et un jour elle a trouvé quelqu'un qui lui aida dans le traitement de la maladie et grâce à Dieu sa santé s'est améliorée. Maintenant l'homme qui a aidé la femme avec tous ses moyens jusqu'à ce qu'elle ne soit guérie est tombé amoureux d'elle et veut l'épouser.
Alors la question est de savoir si la femme dit-elle accepter ou refuser la demande de ce dernier sachant bien qu'elle ne s'est pas divorcée avec son mari ?

Photo du jour

Commentez la photo ci-dessus

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 23 au 30 / 11 / 2020

JEANNE D'ARC	M.RENAULT-STAR	22 22 08 01
ST ANTOINE	1048, AV LIBÉRATION	22 21 29 64
AMESSIAME.	MARCHÉ DE BÈ	96 32 97 60
OCEANE	RUE OCAM	22 22 62 77
KODJOVIAKOPE	AV. DUISBOURG	9022 20 44
ROBERTSON	NYÉKONAKPOÉ	22 22 28 41
BON SECOURS.	CASSABLANCA	70 45 76 74
STE MARIE	TOKOIN-RAMCO	22 21 85 58
ISIS.	AVENUE JEAN PAUL II	70 44 83 87
YEM-BLA.	258, AV. AKÉÏ	90 88 98 72
FRATERNITE.	ST JOSEPH	22 26 81 55
CITRUS	ATTIÉGOU	70 44 59 24
NOTRE DAME	TOGO 2000	96 80 10 12
SANTA MADONNA.	KÉGUÉ	96 68 03 03
MISERICORDE.	BE-KPOTA	96 80 09 45
MAELYS.	BÈ KPOTA	22 27 60 19
BETHEL.	RTE D'ADIDOGOMÉ	22 25 23 70
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22 51 75 75
HOSANNA.	SAGBADO-	92 53 50 00
MATHILDA.	LOMÉGAN - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAI	THÉOLOGIE ESTAO	22 51 44 25
ENOULI	AGBALÉPÉDOGAN	22 25 90 68
LE GALIEN	ADIDOADIN	22 51 71 71
DES ROSES	VAKPOSSITO	70 42 37 72
VOLONTAS DEI.	AVÉDJI	70 42 23 60
BETANIA	TOTSI-GLENKOMÉ	96 80 10 11
AGOE-NYIVE	AGOÈ-NYIVÉ	22 25 83 38
NABINE	AGOÈ ANOMÉ	93 36 26 26
CLEMENCE	AGOÈ	70 19 35 35
LA MAIN DE DIEU	AGOE ASSIYEYE	93 40 21 21
DIVINA GRACIA.	AGOÈ-FIOVI	96 80 10 21
ABRAHAM.	AGOÈ-LOGOPÉ	22 50 10 00
A DIEU LA GLOIRE	LÉGBASSITO	93 26 36 00
TCHEP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70 42 94 41
SANGUERA	SANGUÉRA	99 90 89 72
GANFAT	AGOE DALIKO	70 22 15 15
VERSEAU.	BAGUIDA	22 27 34 53
DE L'EDEN	BAGUIDA	70 42 13 98

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL
Siège social : Tokoin habitat
Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales.
08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05
E-mail: cliniqueunidial2015@gmail.com /
Ste web: www.unidialtg.org

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-):Tél: 90 24 10 72
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Blagues

Une femme se réveille pendant la nuit et constate que son mari n'est pas au lit. Elle enfile son peignoir et descend voir où il est. Elle le trouve dans la cuisine, assis devant une tasse de café. Il paraît bouleversé et fixe le mur. Elle le voit essuyer une larme comme il avale une gorgée de café :
-Qu'est-ce qui ne va pas chéri ?Le mari lève les yeux de son café, il lui demande solennellement :
-Tu te souviens il y a 20 ans, quand on s'était donné Rdv, tu n'avais alors que 16 ans ?
-Oui je m'en souviens, répond-elle.Le mari fait une pause, les mots lui viennent difficilement !
-Te souviens-tu que ton père nous a surpris en train de faire l'amour à l'arrière de la voiture ?
-Oui je m'en souviens ! dit la femme en s'asseyant à ses côtés Le mari continue :
-Te souviens-tu, quand il a pointé son flingue sur ma tempe et qu'il a dit : "Ou tu épouses ma fille, ou je t'envoie en tôle pour 20 ans ".
-Je m'en souviens aussi ! Répond-elle doucement.Il essuie une autre larme et dit :
-J'aurais du accepter la prison, on m'aurait libéré aujourd'hui...
Et la bagarre éclata..

J'ai fini de manger les deux poissons que ma mère a cachés dans la cuisine et à un moment donné elle me dit " vas voir si les souris sont mortes "

Enigme

Je suis un verbe du troisième groupe, je comporte huit lettres,si on enlève la première lettre, je deviens un autre verbe du troisième groupe. Si on enlève mes trois dernières lettres, je deviens la capitale d'un pays d'Afrique.

1) Quel est le verbe en question ?

2) Quel est le second verbe ?

3) Quelle est la capitale dont - il s'agit ? (précisez le pays s'il vous plaît)

Cinéma togolais

Le Togo consacre quelques jours à son cinéma

La quatrième édition de la semaine nationale du cinéma togolais se tient du 23 au 28 novembre 2020. L'évènement initié depuis quatre ans déjà par les autorités togolaises se veut un cadre de partage et d'échanges d'expériences entre les cinéastes venus d'horizons divers pour la promotion du cinéma togolais.

Jacques Do Kokou

Depuis quatre années consécutives que cette semaine nationale du cinéma togolais tient son pari. C'est une action louable. Cette 4ème édition a été officiellement lancée ce lundi 23 novembre 2020 à Canal Olympia Godopé par le ministre de la Culture et du Tourisme, Dr Kossi Gbényo Lamadokou. C'était aussi l'occasion de rendre hommage à deux cinéastes togolais. Notamment, le cinéaste et photographe Jacques Do Kokou et Feu Kilizou Blaise Abalo. Donc, un hommage à titre anthume pour Jacques Do Kokou et un hommage à titre posthume Blaise Abalo Kilizou. Qui sont donc ces deux de cinéastes ?

Jacques Do Kokou

C'est un cinéaste, mais aussi un photographe professionnel, reconnu de par le monde, car primé à l'occasion de grands événements cinématographiques, dont le festival de Canne en 2012 et le Festival de Moscou où il a remporté le prix de Bronze. Son premier film sorti en 1974 est intitulé « Kouami ou l'exode malversée ». Il est également l'initiateur du Cinéma itinérant (CIT) et des rencontres du cinéma et de la télévision du Togo (Recitel) et auteur de nombreux clichés portant sur le patrimoine culturel national.

Kilizou Blaise Abalo

Autodidacte de son vivant, Kilizou Blaise Abalo a réalisé son premier docu-fiction intitulé « Dix ans de pouvoir du Président Eyadéma » en 1976 puis son premier long métrage « Kawilassi ou Sabin la mort et moi » en 1995. Ce film lui a valu le titre du 1er Togolais à obtenir un prix spécial du développement humain au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). D'autres œuvres, telles que "Venu de France", "La révolte de l'ombre", Le cri du silence", "Le mirage de l'espoir" portent son empreinte artistique.

Kossi Gbényo Lamadokou

Au-delà de la semaine nationale du cinéma togolais ?

Bien avant de parler du cinéma, il faut déjà penser à un public (les cinéphiles). Comment est-ce que le Togo vend son cinéma ? Le public togolais s'intéresse-t-il à son cinéma ?

Pour répondre à toutes ces interrogations, il faut d'abord déterminer le nombre de productions togolaises qui sont diffusées sur nos chaînes locales. Sérieusement, on en compte au des doigts. Peu de gens connaissent des acteurs et professionnels du cinéma qui œuvrent au Togo. D'une part la « Novelas Tv » sur Canal + ne nous arrange pas et d'autre part le cinéma nigérian nous a longtemps concurrencé. Alors que faire ? Sans doute, il faut une politique culturelle solide qui sera axée sur le cinéma.

De plus, il faut trouver des stratégies pour amener le public togolais vers les productions cinématographiques made in Togo. Il est évident qu'on ne peut pas encourager la consommation locale sans penser à inciter la population à consommer les films togolais si on prend en compte que le cinéma est un outil de communication très puissant.

Nadia E.

LIRE

« *Les misérables* » de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 60-62

« ...Deux portraits dans des cadres ovales étaient accrochés au mur des deux côtés du lit. De petites inscriptions dorées sur le fond neutre de la toile à côté des figures indiquaient que les portraits représentaient, l'un, l'abbé de Chaliot, évêque de Saint-Claude, l'autre, l'abbé Tourteau, vicaire général d'Agde, abbé de Grand-Champ, ordre de Cîteaux, diocèse de Chartres. L'évêque, en succédant dans cette chambre aux malades de l'hôpital, y avait trouvé ces portraits et les y avait laissés. C'étaient des prêtres, probablement des donateurs : deux motifs pour qu'il les respectât. Tout ce qu'il savait de ces deux personnages, c'est qu'ils avaient été nommés par le roi, l'un à son évêché, l'autre à son bénéfice, le même jour, le 27 avril 1785. Madame Magloire ayant décroché les tableaux pour en secouer la poussière, l'évêque avait trouvé cette particularité écrite d'une encre blanchâtre sur un petit carré de papier jauni par le temps, collé avec quatre pains à cacheter derrière le portrait de l'abbé de Grand-Champ. Il avait à sa fenêtre un antique rideau de grosse étoffe de laine qui finit par devenir tellement vieux que, pour éviter la dépense d'un neuf, madame Magloire fut obligée de faire une grande couture au beau milieu. Cette couture dessinait une croix. L'évêque le faisait souvent remarquer. Comme cela fait bien ! disait-il. Toutes les chambres de la maison, au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier, sans exception, étaient blanchies au lait de chaux, ce qui est une mode de caserne et d'hôpital. Cependant, dans les dernières années, madame Magloire retrouva, comme on le verra plus loin, sous le papier badigeonné, des peintures qui ornaient l'appartement de mademoiselle Baptistine. Avant d'être l'hôpital, cette maison avait été le parloir aux bourgeois. De là cette décoration. Les chambres étaient pavées de briques rouges qu'on lavait toutes les semaines, avec des nattes de paille tressée devant tous les lits. Du reste, ce logis, tenu par deux femmes, était du haut en bas d'une propreté exquise. C'était le seul luxe que l'évêque permit. Il disait : Cela ne prend rien aux pauvres. Il faut convenir cependant qu'il lui restait de ce qu'il avait possédé jadis six couverts d'argent et une grande cuiller à soupe que madame Magloire regardait tous les jours avec bonheur reluire splendidement sur la grosse nappe de toile blanche. Et comme nous peignons ici l'évêque de Digne tel qu'il était, nous devons ajouter qu'il lui était arrivé plus d'une fois de dire : – Je renoncerais difficilement à manger dans de l'argenterie. Il faut ajouter à cette argenterie deux gros flambeaux d'argent massif qui lui venaient de l'héritage d'une grand tante. Ces flambeaux portaient deux bougies de cire et figuraient habituellement sur la cheminée de l'évêque. Quand il avait quelqu'un à dîner, madame Magloire allumait les deux bougies et mettait les deux flambeaux sur la table... »

Entretien avec Smahan Khouribache, négociatrice climat pour l'Afrique du nord

«Je me sens actuellement capable de défendre la position de mon pays et de la région africaine»

Cette semaine, la page environnement du quotidien Togo Matin s'intéresse à Smahan Khouribache, négociatrice climat originaire du Maroc et représentante de la zone Afrique du nord lors de la dernière formation organisée par l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD). Elle nous parle de la lutte contre les changements climatiques dans son pays et comment elle compte mettre ses compétences au service du Maroc et de l'Afrique toute entière.

Smahan Khouribache

Togo Matin : Dites-nous, comment se manifeste le phénomène des changements climatiques dans votre région de provenance, et plus spécifiquement dans votre pays de résidence ?

Smahan Khouribache : Le Maroc, de par sa position géographique, son climat, son littoral, est fortement affecté par le changement climatique et présente une vulnérabilité de plus en plus croissante. Réchauffement moyen global sur tout le territoire estimé autour de 1°C, variabilité temporelle et spatiale des précipitations avec une baisse significative oscillant entre 3% et 30% selon les régions, accélération des phénomènes extrêmes (notamment les sécheresses et les inondations), tendance à la hausse des vagues de chaleur et à la baisse des vagues de froid, élévation du niveau de la mer, constituent les principaux phénomènes recensés au Maroc durant les dernières décennies. Cette vulnérabilité est accentuée par différents facteurs dont la structure du tissu économique, le niveau de conscience et de connaissance, le cadre légal, l'absence d'approche adaptée par territoire, etc.

Quelles mesures prend votre gouvernement pour y faire face ?

La grande vulnérabilité du Maroc aux effets néfastes du changement climatique sur la société, l'économie et la biodiversité fait de la lutte contre ce changement un projet de société entier, manifeste dans le Plan climat national (PCN), la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) à l'horizon 2030 et reflétée dans une volonté royale. Cette lutte se poursuit en deux grands volets : l'adaptation et l'atténuation à travers la mise en place de Plan national d'adaptation (PNA) et Plan territoriaux de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) et une Stratégie de développement à faible émission de gaz à effet de serre (LEDS) pour 2050.

Le Maroc a lancé également plusieurs stratégies sectorielles volontaristes d'envergure intégrant la dimension environnementale, notamment celle du changement climatique, dans des domaines clés de l'économie nationale (énergie, transport, agriculture, tourisme, bâtiment, pêche, eau, déchets, forêt, etc.).

Alors que nous célébrons le cinquième anniversaire de l'Accord de Paris, où en êtes-vous dans sa mise en œuvre dans votre pays et région de provenance ?

Le Maroc ambitionne de poursuivre ses efforts de lutte contre le changement climatique dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et ce à travers : la mise en œuvre intégrée du Plan climat national (PCN) qui coordonnera les objectifs chiffrés d'atténuation et d'adaptation de toutes les stratégies et tous les plans d'action sectoriels, permettant de répondre de manière proactive et ambitieuse aux défis que pose le changement climatique.

Il y aura aussi l'élaboration du Plan national d'adaptation (PNA) Conformément au paragraphe 9 de l'article 7 de l'Accord de Paris qui demande à chaque Partie d'entreprendre, selon qu'il convient, des processus de planification de l'adaptation et mettre en œuvre des mesures visant le renforcement de la résilience des systèmes socioéconomiques et écologiques.

La finalisation du processus de revue à la hausse de l'ambition de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) du Maroc (2020) et la couverture de nouveaux secteurs potentiels notamment dans le domaine de l'industrie (phosphate et ciment), seront une réalité.

Enfin l'on procédera au lancement du projet d'élaboration de la Stratégie de développement bas carbone à l'horizon 2050 (LEDS), comme stipulé au paragraphe 19 de l'article 4 de l'Accord de Paris. Cette stratégie de décarbonation à long terme vise la transformation structurelle des secteurs économiques, sociaux et territoriaux.

Quels sont les points de cet accord sur lesquels vous aimeriez que votre gouvernement mette l'accent ?

J'aimerais que mon gouvernement mette l'accent sur les mécanismes de marché carbone, l'adaptation, les pertes et préjudices (prévention et gestion des risques de catastrophes), la finance climat, le cadre de la transparence.

Comment comptez-vous utiliser la formation que vient de vous offrir l'IFDD, en faveur de votre pays et de votre région de provenance ?

La Formation des négociatrices francophones offerte par l'IFDD, m'a donné l'opportunité de développer mes compétences techniques de négociations à plusieurs échelles et dans différentes thématiques de l'Accord de Paris, surtout que je me sens actuellement capable d'utiliser tous les outils de négociations que j'ai appris lors de cette formation pour défendre la position de mon pays ainsi que celle de la région africaine.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la prochaine conférence sur le climat, prévue pour se tenir à Glasgow en Ecosse, vers la fin de l'année 2021 ?

Par rapport à mes attentes lors de la prochaine Cop, la 26e du genre, je souhaite que nous arrivions à défendre nos priorités à savoir : le marché carbone, le volet adaptation et l'accès à la finance climat.

Quel rôle comptez-vous pouvoir y jouer en faveur de votre pays et de votre région de provenance ?

Je compte négocier activement et défendre la position de mon pays pour les priorités tracées par notre gouvernement lors de la Cop 26. Aussi j'aimerais être efficace en rapportant les dernières décisions et évolutions des négociations à mon pays.

Au cours de cette dernière formation, qu'avez-vous appris sur les processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ainsi que sur les outils d'aide à la négociation ?

Le processus de la CCNUCC a démarré depuis 1992 lors du sommet de la Terre à Rio, puis l'entrée en vigueur de la convention en mars 1994 et sa ratification par 197 parties qui se sont mis d'accord sur l'objectif principal : « Stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique »

Les outils d'aide à la négociation se résument en 3 points : capacités physiologique, mentale et technique, sans oublier de développer les qualités suivantes : engagements et sacrifices individuels et collectifs, placer l'intérêt supérieur de l'Etat avant tout, développer la culture du compte rendu.

Qu'avez-vous retenu sur les modalités et procédures d'accès à la finance climat ?

Pour avoir accès à la finance climat, il faut tout d'abord que le projet auquel l'organisation demande le financement réponde aux critères du Fond vert pour le climat (FVC), et passer par le processus d'accréditation auprès de ce fond pour qu'elle soit une Entité accréditée. En fait, il existe trois principaux moyens d'accès au FVC : accès multilatérale, directe et amélioré.

Les mécanismes fondés sur le marché de l'article 6 de l'Accord de Paris feront partie des futurs échanges au niveau international. Vous sentez-vous suffisamment outillées pour défendre les intérêts de votre pays et région face aux pays industrialisés ?

Je reste toujours optimiste car notre expérience au niveau national dans le cadre des mécanismes de marché reste quand même importante et je peux défendre dans les prochaines sessions de négociation les intérêts de mon pays.

Quel est l'expert qui vous a le plus marqué pendant cette formation ? Et pourquoi ?

L'expert qui m'a le plus marqué lors de cette formation c'est Monsieur Matthieu Wemaere, avocat à la Cour, inscrit aux barreaux de Paris et Bruxelles, professeur invité à la Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix en Provence, chercheur associé à l'Institut du développement durable et des relations internationales et au Centre d'études et de recherches internationales et communautaires, France. Il m'a apporté plus d'informations sur un dossier important et difficile : « les mécanismes de coopération sous l'article 6».

Propos recueillis par Edem Dadzie

A la primature

Des femmes du secteur privé et du Grand marché de Lomé reçus par la cheffe du gouvernement

Les femmes du secteur privé togolais, notamment les femmes chefs d'entreprise et les femmes du Grand marché de Lomé étaient ce mardi 24 novembre 2020 à la Primature à Lomé. Elles ont échangé avec Mme le Premier ministre, cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé sur plusieurs sujets relatifs à leurs secteurs d'activité.

Photo de famille du Premier ministre et des femmes du secteur privé

Les femmes du secteur privé face à la crise sanitaire liée au coronavirus ont lors des discussions, dressé la situation de leurs affaires à Mme le Premier ministre avant de plaider pour plus de financement pour une relance rapide de l'économie. Elles ont également souhaité la reprise rapide des travaux de reconstruction du bâtiment central du Grand marché de Lomé.

Occasion pour la délégation conduite par Edwige Sant'Anna Atayi de féliciter le Premier ministre pour sa nomination au poste de chef du gouvernement togolais.

«C'est pour nous une fierté d'avoir une femme Premier ministre, nous sommes venues la féliciter, l'encourager pour le travail qu'elle a à faire. Nous sommes venues aussi lui dire combien nous avons été honorées qu'il y ait autant de femmes dans le gouvernement et que nous les femmes chefs d'entreprise, du secteur privé et du grand marché de Lomé sommes toutes derrières elle pour que le Togo puisse avancer», a indiqué Edwige Sant'Anna Atayi, secrétaire générale de l'Association professionnelle des revendeuses de tissus Wax hollandais.

Source : Dir com Primature

Ados 'TV

Une télévision dédiée aux adolescents togolais

La première web télévision francophone destinée à la jeunesse togolaise, Ados'TV a été lancée officiellement ce samedi 21 Novembre 2020, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue dans la grande Amphithéâtre au lycée scientifique de Lomé.

Avec pour slogan « avec les ados, par les ados et pour les ados », Ados'TV est une initiative de l'association « Précieux Trésor de la Vie » et de la maison TV5MONDE. Elle est destinée aux adolescents de 12 à 221 ans. Elle vise à offrir à ces derniers, des programmes ludiques et éducatifs qui cultivent leurs esprits et les incitent à la découverte. Elle attend ainsi par ce moyen, jouer un rôle d'éducation, de formation, d'information et de divertissement aux adolescents.

La directrice des maisons TV5monde au Togo et responsable de la chaîne, Mme Essivi Mimi Bossou-Soedjede a au cours de cette cérémonie précisé la nécessité d'accompagner les adolescents à travers la technologie, durant les différentes étapes de leur croissance. Surtout dans ce période de crise sanitaire où le contacte physique est difficile.

«On constate qu'il y a une multitude de chaine de télévision au Togo et ailleurs dans le monde. Mais il y a très peu qui s'occupe de l'adolescence, qui pourtant est une étape difficile de la vie, pour les jeunes qui arrivent à cette étapes, c'est beaucoup de transformation dans le corps, mais aussi c'est beaucoup de défis. Aujourd'hui ou le monde est confronter à cette crise sanitaire, les rencontres en présentiels, ce n'est plus très possible. Nos ados sont de plus en plus dans la technologie et nous avons décidé de les trouver là où ils sont pour les accompagner et voilà comment il a été décidé de créer ce Web TV », a-t-elle expliqué.

La chaîne a été officiellement lancée par Badjibassa Babaka, le rapporteur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (Haac). Dans son message pour la circonstance, il a adressé ses félicitations aux initiateurs du projet et leur a garanti l'appui sans faille de la HAAC.

« Je voudrais dire à madame la directrice générale toutes nos félicitations pour l'initiative et la détermination. C'est vraiment tout à votre honneur, qu'une telle chaîne voit le jour. Soyez sûr que nous regarderons attentivement Ados' TV, et que la Haac sera en permanente veille pour vous suivre et vous accompagner. Nous sommes là pour vous accompagner, vous pouvez compter sur nous », a-t-il déclaré

La nouvelle chaîne (ados-tv.tg), qui promet différentes émissions inédites par jour, tournera autour de l'actualité des adolescents et donnera une place "importante" aux portraits d'adolescent. « Ados' TV va proposer de l'éducation, de l'orientation, mais aussi de la culture et de la détente. Il y aura de l'orientation scolaire, de l'éducation sexuelle, de la découverte et de l'e-tourisme », a ajouté la directrice.

Christine Posso

Entretien avec Adrien Béliki Akouété

Suite de la page 3

Le président du bureau provisoire de la CPP contre-attaque

... cette réunion, un programme sera fait avec la mobilisation des ressources pour le congrès extraordinaire. Pour nous, il n'y a pas de crise. Il y a une volonté manifeste de prendre en otage le parti de deux individus par la violence verbale et même physique s'il le faut, faire peur par des menaces. N'oublions pas que ce temps où le premier responsable se croit tout permis et ayant droit de vie ou de mort sur les autres est révolu. Tous ceux qui se battent ou se sont battus pour un Etat de droit mais ayant un réflexe de dictateur en eux doivent savoir que ce temps est derrière nous.

Quelles leçons principales tirez-vous de cette situation et quelles solutions envisagez-vous pour éviter à terme la répétition de telles maldonnes?

Plusieurs leçons : tout être humain est un mystère que l'on découvre lorsqu'il fait face à des intérêts. Il peut devenir un loup ou un lion prêt à dévorer ses propres amis d'hier ; tout responsable peut ériger le mensonge en ligne de conduite pour sauver ses intérêts ; enfin, personne ne peut s'imposer à la tête d'un parti politique lorsqu'il n'a pas avec lui la majorité des mandants. Vous pouvez user de tous les subterfuges, attirer vers vous des jeunes manipulés par d'autres qui ne tiennent qu'à leur place ou qui ont des agendas cachés. Il ne faut jamais se comporter comme un mauvais perdant à l'instar de ce que nous voyons dans la plus grande démocratie au monde.

Quels seront les principaux chantiers de la CPP dans le contexte et la configuration politiques actuels au Togo ?

Comme nous le disait le président Barack Obama à qui je voudrais emprunter cette phrase : « Il faut avoir des institutions fortes au lieu d'avoir des hommes forts », nous voulons revoir tous les textes de base de la CPP afin qu'ils répondent aux exigences de l'heure sur le plan politique. Car les textes actuels répondaient à une urgence de ce moment. Il faudra aussi redynamiser les fédérations selon nos possibilités, nouer des relations avec les partis selon la feuille de route adoptée par le congrès, nouer des partenariats à l'extérieur par nos petites relations. Par-dessus tout, nous souhaitons mener des activités de formation sur plusieurs thématiques au-delà des problèmes politiques et, convoquer un congrès extraordinaire.

Entretien réalisé par Dieudonné Korolakina

MOUTAI
CHINA
KWEICHOW MOUTAI CO.,LTD
DISPONIBLE DANS LES BARS . RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO
INFOLINE: +228 70340292 / MOUTAI CHINA TOGO & BÉNIN

CMJN